BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 4353

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE NANTERRE

Ventes et cessions

798 259 545 RCS Nanterre.
CROMOLOGY RESEARCH & INDUSTRY.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 8400000.00 EUR.
Adresse : 12, Cours Michelet, Carré Michelet92800 Puteaux.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION CROMOLOGY SERVICES Société par actions simplifiée Au capital de : 241 800 000,00 EUR Siège social 12 Cours Michelet Carré Michelet 92800 Puteaux N° RCS 592 028 294 RCS Nanterre, est société absorbante CROMOLOGY RESEARCH & INDUSTRY Société par actions simplifiée Au capital de : 8 400 000,00 EUR Siège social 12 Cours Michelet Carré Michelet 92800 Puteaux N° RCS 798 259 545 RCS Nanterre, est société absorbée L'évaluation de l'actif et du passif de chaque société participante dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif : 53 916 775 € passif : 16 324 807 € Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : Conformément aux dispositions des articles L. 236-3, II, 3° et R. 236-1 du Code de commerce, et dès lors que la Société Absorbante détient la totalité des actions de la Société Absorbée, et s'engage à les conserver jusqu'à la Date d'Effet, il ne sera pas procédé à l'échange des actions de la Société Absorbée contre des actions de la Société Absorbante. En conséquence, il n'y a pas lieu, de ce fait, de déterminer un rapport d'échange. Le montant prévu de la prime de fusion : Néant La date du projet commun de fusion : 22 octobre 2026 Les dates et lieux du dépôt au RCS au titre de chaque société participante: Pour la société Absorbée le 22 octobre 2026 au Tribunal de commerce de Nanterre. Pour la société Absorbante le 22 octobre 2026 au Tribunal de commerce de Nanterre..